

## COURS 2

### Histoire de la linguistique

La réflexion linguistique rigoureuse la plus ancienne est probablement celle des grammairiens indiens (en particulier Panini, au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C.). En ce qui concerne les théories du langage en Occident, elles prennent naissance dans la philosophie grecque (V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.). L'histoire de la linguistique occidentale peut être divisée en **trois grandes phases** : (a) la grammaire traditionnelle ; (b) la grammaire comparée (ou philologie comparée) au début du XIX<sup>e</sup> siècle et (c) la linguistique moderne au début du XX<sup>e</sup> siècle.

#### 1. La tradition indienne

La tradition grammaticale indienne est indépendante de la tradition greco-latine. Elle lui est aussi antérieure. La préoccupation des grammairiens indiens était de conserver intacts les textes sacrés, dont les premiers en date, les hymnes védiques<sup>1</sup> avaient été composés quelques siècles auparavant en sanskrit (langue ancienne et sacrée de l'Inde). Puisque pour être efficaces ces hymnes devaient être récités, un travail considérable avait été fait en ce qui concerne leur prononciation. De là résulte un classement des sons assez détaillé, fondé sur l'observation<sup>2</sup>. Un autre domaine que les grammairiens indiens ont développé est l'étude de la structure interne des mots (naissance de la morphologie).

#### 2. La tradition occidentale

##### 2.1. La grammaire traditionnelle

###### 2.1.1. Nature, convention, analogie, anomalie

Deux grands débats philosophiques sont caractéristiques de la période antique de la pensée grecque.

- Le premier oppose les tenants d'une relation naturelle entre les mots et la réalité à ceux qui, tel Aristote, pensaient que le rapport entre les signes et ce qu'ils désignent est conventionnel, immotivé. Les « naturalistes », en s'appuyant surtout sur l'existence des onomatopées (des mots qui « imitent » des bruits - exemples : *mugir, tinter, hennir*) défendaient la thèse selon laquelle la langue tout entière se serait développée à partir de tels éléments.

- Le deuxième débat oppose « analogistes » et « anomalistes » : les premiers soutenaient que la langue était fondamentalement systématique et régulière (exemple de régularité dans la formation du pluriel des noms: garçon/garçons ; vache/vaches) alors que les seconds insistaient sur le grand nombre d'irrégularités (exemple : un/des) dont le raisonnement analogique n'était pas capable de rendre compte.

Ces controverses, quoique philosophiques, ont joué un rôle important dans l'évolution de la théorie grammaticale. Ainsi du débat entre naturalistes et conventionnalistes est née la recherche systématique de l'étymologie (établissement de l'origine d'un mot). Les analogistes ont établi des modèles réguliers de formes, les paradigmes. L'existence de la synonymie et de l'homonymie a été signalée par les anomalistes. Quelles qu'aient été leurs affirmations théoriques, tous ont contribué à systématiser la grammaire.

---

<sup>1</sup> Les *Veda* sont des livres sacrés qui, selon les hindous, contenaient toute la sagesse divine.

<sup>2</sup> Il est important de signaler qu'en Europe, un classement des sons d'une telle précision n'a été réalisé qu'avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, moment où les savants occidentaux ont découvert les traités linguistiques indiens.

### 2.1.2. La grammaire grecque

Le philosophe du V<sup>e</sup> siècle Protagoras a été le premier à distinguer les trois genres grecs (masculin, féminin et neutre). Et la distinction entre les noms et les verbes est attribuée à Platon (il faut mentionner que dans la catégorie des *verbes* entraient tous les termes qui pouvaient exprimer l'action [verbes] ou la qualité [adjectifs], c'est-à-dire tous les *prédicats* [=ce qu'on dit de ce dont on parle]). Aristote a gardé cette classification de Platon en y ajoutant une nouvelle classe, à savoir conjonction, qui englobait tous les mots qui n'appartenaient pas aux deux classes principales. Il a également reconnu la catégorie du temps dans le verbe grec. Plus tard (III<sup>e</sup> siècle), ce sont les stoïciens qui ont rajouté d'autres classes de mots, en faisant la distinction entre noms propres et noms communs. Ils ont également étudié la *flexion* des mots (les affixes grammaticaux), les *cas*, *l'aspect* (suivant le caractère accompli ou non-accompli de l'action), et ont distingué *la voix active* de *la voix passive*, et *les verbes transitifs* des *verbes intransitifs*.

Toutes ces recherches se retrouvent dans la grammaire de Denys de Thrace (fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) que nous considérons comme la première description grammaticale systématique et complète du monde occidental.

Quant aux Latins, ils ont transmis les travaux des Grecs, d'autant plus aisément que la structure du latin était assez proche de celle du grec.

### 2.1.3. La période médiévale

Une des caractéristiques dominantes de cette période a été le rôle prépondérant du latin dans l'éducation. L'essentiel de l'apport médiéval réside pourtant dans le développement au XIII<sup>e</sup> siècle d'une philosophie dont la préoccupation principale était la question du sens ou de la signification qui débouche sur une grammaire spéculative (spéculative, parce que la langue y est le miroir, *speculum*, en latin, de la réalité). Pour ces savants médiévaux, la grammaire est la même dans toutes les langues, qui ne diffèrent pas dans leur « substance » mais dans leurs « accidents », ce qui veut dire que toutes les langues ont les moyens d'exprimer les mêmes concepts (il s'agit de l'idée de l'**universalisme** dans les langues : voir *annexe ci-dessous*). Cette idée est reprise au XVII<sup>e</sup> siècle par les théoriciens du Port-Royal et au XX<sup>e</sup> siècle (à partir des années 1960) par la grammaire générative transformationnelle (cf. aussi 2.1.5).

### 2.1.4. La Renaissance

La Renaissance est le lieu d'un double mouvement en apparence contradictoire, puisqu'on remet à l'honneur le grec et le latin classiques et qu'en même temps on se met à étudier les langues vernaculaires<sup>3</sup> de chaque pays. A cette époque nous devons les premières grammaires françaises (John Palsgrave, *Eclaircissement de la langue française*, 1530).

### 2.1.5. Le Classicisme

En France, avec le renforcement du centralisme monarchique se codifie progressivement la notion de « bon usage » : celui de la Cour et de quelques cercles privilégiés. La notion de « faute de français » est ici cruciale : bien parler, c'est connaître un ensemble de conventions, un code, celui d'une élite sociale. Le « bon usage » va être fixé par l'Académie française, fondée en 1635 par Richelieu.

Parallèlement, les théoriciens du Port-Royal (Arnauld et Lancelot) publient leur *Grammaire générale et raisonnée* (1660), qui se propose de prouver que la structure de la langue est le produit de la raison, et que les différentes langues humaines ne représentent que des variantes d'un même

---

<sup>3</sup> Langue parlée à l'intérieur d'une communauté. Il s'agit des langues propres à chaque pays – français, italien...

système logique et rationnel plus général<sup>4</sup>. Cette conception marque profondément la naissance de la linguistique moderne et est reprise plus particulièrement par la grammaire générative qui s'est développée sous l'impulsion du linguiste américain Noam Chomsky aux années 60 du XX<sup>e</sup> siècle (Chomsky et Lasnik, 1991, « Principles and Parameters Theory », où les propriétés universelles correspondent aux Principes, alors que les variations entre les langues [propriétés spécifiques aux langues] sont établies à l'aide de Paramètres → voir annexe sur l'**universalisme**).

## 2.2. La grammaire comparée

Le XIX<sup>e</sup> siècle a été marqué par des études liées à l'évolution historique des langues et aux parentés découvertes entre celles-ci en les comparant, dans le domaine lexical, phonétique et dans la structure grammaticale. Ces tendances ont abouti à des classifications généalogiques des langues, ce qui veut dire qu'on s'est intéressé à regrouper les langues selon leur origine commune (c'est-à-dire en faisant l'hypothèse que plusieurs langues se sont développées à partir d'une « langue mère »). Nous devons donc aux savants du XIX<sup>e</sup> siècle le regroupement des langues du monde en familles. La famille la mieux étudiée est celle des langues indo-européennes<sup>5</sup>. Le concept « indo-européen » est né avec la découverte à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que le sanskrit (langue ancienne et sacrée de l'Inde) était apparenté au latin et au grec, ainsi qu'à d'autres langues européennes.

La famille indo-européenne se subdivise en différentes branches et sous-branches (pour la simplicité de la présentation, nous n'examinerons pas les sous-branches<sup>6</sup>). En voici les principales :

**Le roman** : italien, espagnol, portugais, français, roumain.

**Le germanique** : islandais, norvégien, suédois, danois, anglais, néerlandais, allemand.

**Le balte** : lituanien, letton.

**Le slave** : bulgare, serbo-croate, slovène, tchèque, slovaque, polonais, russe, biélorusse, ukrainien.

**L'indo-iranien** : sanskrit, persan (Iran).

Il est important de signaler que dans la plupart des cas, la langue mère (ou la protolange) d'une branche de langues donnée ne nous est pas connue. Comme exception à cette règle on peut donner les langues romanes qui proviennent toutes du latin vulgaire. Sinon, on se sert de notions de convention comme protoslave, proto-germanique, etc. (voir annexe sur **les familles de langues**)

---

<sup>4</sup> Cette perspective va dominer jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>5</sup> Exemples d'autres familles : chamito-sémitique (berbère, hébreu, arabe...), finno-ougrienne (hongrois, finnois...), altaïque (turc...), sino-austrienne (chinois, cambodgien, vietnamien).

<sup>6</sup> Par exemple, les langues slaves, selon leur répartition géographique, se subdivisent en groupe méridional (bulgare...), groupe occidental (tchèque...) et groupe oriental (russe...).